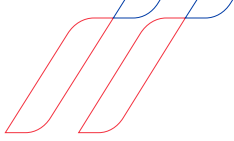


CEMEX FRANCE

RAPPORT DE MISSION 2023



 **CEMEX**



ÉDITO

Geneviève Ferone

Présidente du comité de mission

Cemex France est devenue entreprise à mission en mars 2023. Cette nouvelle n'est pas passée inaperçue, et notamment dans le secteur des matériaux de construction qui concentre l'intégralité des enjeux environnementaux, sociaux, territoriaux et technologiques de la transition écologique. Carton plein !

Toute la filière opère sous la pression - et les injonctions paradoxales - de multiples parties prenantes, sommée de se réinventer sur de nouveaux fondamentaux. Autant dire que cette transformation sera scrutée par tous les acteurs de son marché. Si Cemex ne part en rien d'une page blanche, la marche est haute : ouvrir la voie sur des fronts multiples : innovation technologique, économie circulaire, cohésion sociale et adhésion des partenaires économiques et territoriaux.

La qualité d'entreprise à mission oblige ! Les équipes de Cemex doivent définir des axes clairs, allouer des ressources et en rendre compte, conformément au principe de double contrôle exercé par le comité de mission et l'OTI. "L'installation" du comité de mission est un enjeu majeur pour cette première année.

Des personnes d'horizons très divers vont apprendre à se connaître et à travailler ensemble, dans l'intérêt de la mission. La richesse de leurs compétences et de leurs expériences aidera Cemex à progresser et réévaluer régulièrement le niveau d'ambition affiché par la raison d'être et les quatre objectifs statutaires. Point de connivence, mais de l'assiduité, de la rigueur et de l'émulation.

Enfin, devenir une entreprise à mission est un objectif de long terme qui demande de la persévérance et de la transparence, au-delà des exigences de conformité requises par le marché. Pour cette première édition, il s'agit de poser une intention, construire un cadre de référence et partager un cap plutôt que de démontrer une performance. La mesure et l'objectivation suivront. Nous y veillerons.

En tant que membres du comité de mission de Cemex, nous sommes collectivement motivés par la réussite de ce formidable défi, aux côtés de tous les collaborateurs de l'entreprise.







SOMMAIRE

CEMEX, L'ENTREPRISE p.7

LA MISSION DE CEMEX FRANCE p.8

LE COMITÉ DE MISSION p.10

LES ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS p.13

Objectif 1 - Favoriser les initiatives sociales et environnementales de nos parties prenantes, grâce à nos collaborateurs.

Objectif 2 - Agir en leader de l'économie circulaire dans notre secteur d'activité et dans nos territoires.

Objectif 3 - Œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement.

Objectif 4 - Codévelopper et promouvoir les meilleures pratiques avec notre filière industrielle.

L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION p.25

PERSPECTIVES Michel André p.27



CEMEX, L'ENTREPRISE



Cemex dans le monde

Créé en 1906 au Mexique, Cemex figure aujourd'hui parmi les leaders mondiaux des matériaux de construction. L'entreprise produit et commercialise notamment des ciments, des granulats, des adjuvants et des bétons prêts à l'emploi. Avec ses 2 000 sites industriels de production, elle compte 43 000 collaborateurs répartis dans les Amériques, les Caraïbes, l'Europe, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Asie.

Son objectif est de construire un avenir meilleur grâce à la production et la fourniture de produits et solutions durables.



CIMENT

Mélangé avec des granulats et de l'eau, ce liant produit du béton ou du mortier prêt à l'emploi.



GRANULATS

Matériaux granulaires inertes (pierre, sable, gravier) provenant de gisements terrestres ou marins ou issus du recyclage.



BÉTON PRÊT À L'EMPLOI

Mélangé de ciment, granulats, adjuvants et eau.



SOLUTIONS D'URBANISATION

Solutions complémentaires liées à la ville durable (construction, gestion des déchets et autres services connexes).

Cemex en France

En France, plus de 1 800 collaborateurs interviennent sur les sites de production de l'entreprise, répartis en trois principales activités : la production de granulats, la gestion des déchets du BTP et la production de bétons prêts à l'emploi.



264
sites répartis
sur le territoire
au plus proche
des chantiers



190
unités de production
de BPE
72
carrières, dépôts et
ports
11
ports fluviaux en Île-
de-France



1
chantier de
construction
navale
1
terminal
cimentier



Plus de
1800
salariés

Ses activités et son expertise reposent sur un savoir-faire historique dans les domaines de la logistique fluviale, de la qualité des matériaux et de l'environnement, grâce à :

- son chantier naval, les Chantiers de la Haute-Seine, et sa flotte de barges et de pousseurs, dans le bassin de la Seine,
- son centre technique national : LAB experts,
- son bureau d'études environnementales : Terra expertis.

Le maillage territorial des implantations de l'entreprise lui permet de livrer les chantiers de ses clients en produits locaux, en limitant les distances de transport et leurs nuisances.

LA MISSION DE CEMEX FRANCE

La mission de Cemex France découle d'un processus initié en 2021 par la direction de l'entreprise. Si elle marque une ambition sans précédent, elle s'est naturellement inscrite dans la continuité des démarches menées depuis plus de 30 ans, en cohérence avec les valeurs portées par le Groupe.

Une conviction profonde

Pour Cemex, devenir société à mission repose sur une triple volonté :

- définir son utilité pour la société et l'environnement, au-delà de ses responsabilités premières,
- développer le potentiel d'inspiration des salariés, en donnant du sens à leur rôle dans l'entreprise,
- s'engager, se positionner publiquement et prendre la parole, en tant qu'entreprise et vis-à-vis de la filière minérale.

Au-delà de cette conviction profonde portée par la direction générale, devenir société à mission présente pour Cemex de nombreux atouts dans les domaines des ressources humaines ou de la compétitivité de l'entreprise, en particulier :

- fédérer ses équipes autour d'un projet commun,
- renforcer le sentiment d'appartenance et la culture d'entreprise,
- faciliter la compréhension du rôle joué par chacun dans l'entreprise,
- embarquer ses parties prenantes dans son projet sociétal,
- attirer de nouveaux talents,
- gagner la confiance de nouveaux clients et partenaires,
- inspirer sa filière industrielle et sa chaîne de valeur.

30 ans d'engagement

Dès le début des années 1990, Cemex France pose les premiers jalons d'une politique environnement structurée : elle se dote d'abord d'un département environnement et foncier puis, en 1992, elle participe activement à la création de la Charte environnement des industries des carrières. En 1995, elle réunit le premier Collectif des Associations Partenaires autour d'un objectif commun : la préservation de la biodiversité.

Les années 2000 sont elles aussi rythmées par de nouvelles ambitions environnementales et sociétales : la première carrière de l'entreprise est certifiée ISO 14001 en 2001 et les bétons « bas carbone » voient le jour la même année. En 2003, la LPO et Cemex formalisent leur partenariat dans le cadre d'une convention nationale et en 2008 est publiée la première politique RSE de Cemex France, qui marquera une nouvelle étape dans son engagement.

En 2010, Cemex met sur le marché ses tout premiers granulats recyclés, puis s'attache à déployer sa politique RSE sur l'ensemble de ses sites : 100% des carrières et unités de production de BPE sont ainsi certifiées ISO 14001 dès 2012, et l'entreprise fait l'objet de sa première évaluation externe selon la norme ISO 26000 avec l'appui de son réseau de coordinateurs RSE récemment constitué. Cemex est aussi labellisée Engagement Biodiversité depuis 2016, et est positionnée au niveau Exemplarité du label RSE UNICEM entreprises engagées depuis 2018, pour l'ensemble de ses sites.

Enfin, face à la montée en puissance des exigences réglementaires et sociétales en matière de construction durable, Cemex France a lancé en 2020 Cemex CIRCLE, une démarche d'économie circulaire dotée d'une feuille de route précise reposant sur le développement de solutions constructives vertueuses. En 2022, cette démarche a été intégrée à la stratégie d'excellence durable du groupe : Future In Action.

Cet engagement historique a conduit les dirigeants de Cemex France à adopter la qualité de société à mission.

6 valeurs partagées

Le groupe Cemex fédère l'ensemble de ses équipes autour de 6 valeurs essentielles :



Garantir la santé et la sécurité de tous



Se concentrer sur nos clients



Agir avec intégrité



Travailler comme une seule équipe



Favoriser l'innovation



Soutenir la diversité

Ces valeurs communes à l'ensemble des collaborateurs constituent le socle de la culture d'entreprise et de la mission de Cemex France.

La mission

Forte de son engagement historique en matière de développement durable, Cemex a adopté la qualité de société à mission en mars 2023.

Raison d'être

La raison d'être repose sur les valeurs de l'entreprise, sa culture sociale et sa volonté d'inscrire ses activités dans le développement durable :

**« En équipe,
nous ouvrons la voie
pour créer et mettre en
œuvre des solutions
minérales durables
afin de construire
un avenir meilleur
au service des générations
actuelles et futures. »**

Objectifs

4 objectifs statutaires déclinent la raison d'être de Cemex France :

1. Favoriser les initiatives sociales et environnementales de nos parties prenantes, grâce à nos collaborateurs
2. Agir en leader de l'économie circulaire dans notre secteur d'activité et dans nos territoires
3. Œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement
4. Codévelopper et promouvoir les meilleures pratiques avec notre filière industrielle

La société à mission est une qualité introduite par la loi PACTE en 2019. Elle permet aux entreprises qui le souhaitent de se doter, dans leurs statuts, d'une raison d'être et d'objectifs sociaux et environnementaux contribuant au bien commun.



LE COMITÉ DE MISSION

Le rôle du comité de mission de Cemex France est défini dans le règlement intérieur de ce comité, dont les membres sont désignés pour une durée de trois ans.

Ainsi, le comité de mission assure le suivi de l'exécution de la mission de l'entreprise. Ce suivi inclut la vérification du respect des objectifs statutaires ainsi qu'un avis sur les objectifs opérationnels retenus au regard de la mission et les actions mises en œuvre pour y répondre.

Le comité en 2023

Le comité est composé de parties prenantes internes et externes de l'entreprise, désignées pour leur expertise et leur indépendance dans les domaines couverts par la mission de Cemex. La présidence du comité a été confiée à Geneviève Ferone, spécialiste de la responsabilité sociétale des entreprises.

En 2023, le comité s'est réuni à deux reprises : en avril, afin de fixer le cadre et le fonctionnement du comité puis en octobre, pour définir les axes de travail prioritaires de Cemex et les principaux indicateurs de suivi.

Le comité de mission présente chaque année à l'assemblée chargée de l'approbation des comptes de la Société, conformément à l'article L. 210-10 du Code de commerce, un rapport sur le suivi de l'exécution de la mission. Ce rapport est joint au rapport de gestion mentionné à l'article L. 232-1 du Code de commerce et inclut, le cas échéant, toutes recommandations utiles.

Membres externes



Jean-Paul Berquand

Expert en management des organisations et en stratégie des ressources humaines, Jean-Paul Berquand était jusqu'en 2016 membre du Comité Exécutif Organisation Ressources Humaines d'un groupe mondial leader des matériaux de construction. Il a ensuite fondé la société Fairness Consulting, spécialisée dans l'accompagnement des cadres et dirigeants.



Catherine Bonin

Géologue de formation, Catherine Bonin est directrice de l'innovation et des activités commerciales et internationales au BRGM. Auparavant, elle a occupé différentes fonctions d'encadrement au sein de groupes industriels, en particulier dans les domaines du foncier, de la performance, de la direction de centres de profit, du développement et de l'innovation.



Nathalie Boyer

Ingénieure agronome et spécialiste de l'économie circulaire, Nathalie Boyer est déléguée générale de l'association ORÉE. Elle est aussi vice-présidente du Conseil national de l'économie circulaire et membre de nombreuses instances nationales investies dans la transition écologique et la responsabilité sociale des entreprises.



Gilles Escadeillas

Gilles Escadeillas est Professeur de Classe Exceptionnelle à l'Université Toulouse III Paul Sabatier. Spécialiste des matériaux de construction, en particulier des ciments et bétons bas carbone, il préside actuellement le Regroupement Francophone en Recherche et Formation sur le béton (RF)²B et est membre de plusieurs conseils scientifiques en France et à l'étranger.



Geneviève Ferone

Docteur en Droit, Geneviève Ferone Creuzet a développé une expertise dans la finance socialement responsable aux États-Unis et dans la notation sociale et environnementale sur les entreprises. Elle est actuellement Vice-Présidente du Shift Project et co-fondatrice de Prophil, société de recherche et de conseil en stratégie.



Benoît Mainguy

Benoît Mainguy est directeur de la construction du Groupe Nexity, pionnier dans la construction bas carbone. De formation X-Ponts, Benoît a occupé des fonctions opérationnelles et d'amélioration de performance dans les secteurs automobile, des services à l'environnement, des transports et de la distribution spécialisée.

Membres internes



Janina Baigus

Diplômée de l'école Polytechnique de Bucarest en 2013, Janina Baigus a occupé différentes fonctions opérationnelles en France, avant d'être nommée directrice adjointe des activités portuaires de Cemex Ile-de-France. Janina est également membre du réseau de coordinateurs RSE de Cemex France depuis 2017.



Julien Laverrière

Après avoir occupé des fonctions commerciales dans différentes entreprises, Julien Laverrière a dirigé les agences Côte-d'Azur et Nouvelle-Aquitaine de Cemex. Depuis 2022, il est à la tête des activités de Cemex Matériaux en Haute-Normandie, une agence particulièrement impliquée dans l'économie circulaire de l'Axe Seine.



Eric Massias

Diplômé d'un master en Matériaux et Génie Civil, Eric Massias assure la direction des agences Cemex Occitanie Ouest et Nouvelle-Aquitaine. Spécialiste du béton, il a exercé différentes responsabilités techniques, notamment au Laboratoire Matériaux et Durabilités des Constructions de Toulouse et chez Cemex en tant que directeur produits et qualité.



Jean-Serge Peret

Spécialiste des activités de carrières et du recyclage, Jean-Serge Peret est responsable d'exploitation chez Cemex Matériaux en Provence. Il exerce également différents mandats au sein d'instances représentatives du personnel, dont celui de vice-président du comité de groupe européen de l'entreprise.



Dalila Tardy

Titulaire d'un Executive MBA de Neoma et d'un diplôme d'expert-comptable, Dalila Tardy a occupé différentes fonctions financières chez Cemex avant d'être nommée directrice administrative et financière de l'entreprise en France et Europe de l'Ouest. Elle participe activement à divers clubs financiers et associations et préside le comité Diversité et Inclusion de Cemex France depuis 2024.





ENGAGEMENTS OPERATIONNELS

La mission de Cemex France fait l'objet d'une feuille de route opérationnelle résumée ci-dessous. L'application des engagements est suivie par des indicateurs de performance dotés d'objectifs chiffrés, permettant de mesurer l'ambition de Cemex à l'horizon 2030.



1. Favoriser les initiatives sociales et environnementales de nos parties prenantes, grâce à nos collaborateurs

- Mobiliser les salariés dans le cadre d'activités de volontariat
- Développer le recrutement via l'insertion professionnelle

Objectif 2030

- 25 % de salariés participant à des activités de volontariat en faveur de causes sociales ou environnementales.

2. Agir en leader de l'économie circulaire dans notre secteur d'activité et dans nos territoires



- Renforcer le maillage de nos sites de collecte de déchets
- Développer nos activités de recyclage
- Développer nos activités de valorisation "matière"

Objectif 2030

- 100 % des sites destinés à la reprise des matériaux inertes sous contrat avec un éco-organisme
- 15 % de granulats recyclés dans la production totale de granulats
- 15 % de bétons produits intégrant plus de 5 % de granulats recyclés

3. Œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement



- Réduire l'empreinte carbone de nos activités BPE et du transport de matériaux
- Agir en faveur de la biodiversité sur l'ensemble de nos sites
- Préserver la ressource en eau sur nos sites industriels

Objectif 2030

- Empreinte carbone des activités BPE de Cemex France de 150 kg CO₂ eq. / m³ de BPE produit
- 100 % des carrières dotées d'un plan de gestion de la biodiversité
- Programme Cemex agit pour la biodiversité déployé sur 100 % des unités de production de bétons et plateformes logistiques
- 170 litres d'eau consommés / m³ de BPE produit

4. Codévelopper et promouvoir les meilleures pratiques avec notre filière industrielle



- Participer à la mobilisation de notre filière en faveur de l'économie circulaire et de la RSE
- Favoriser l'adoption de méthodes constructives et matériaux innovants et durables

OBJECTIF 1

Favoriser les initiatives sociales et environnementales de nos parties prenantes, grâce à nos collaborateurs.

En plaçant au cœur de son premier objectif les collaborateurs de l'entreprise, Cemex affirme le rôle clef accordé aux salariés dans le déploiement de sa mission. Pour être efficace, cet objectif implique d'abord que les collaborateurs se soient pleinement appropriés la mission de Cemex et ensuite qu'ils participent effectivement à sa mise en œuvre, en invitant leurs parties prenantes à agir.

Pour guider ses collaborateurs dans cette voie, Cemex a fixé deux axes d'actions : la mobilisation des salariés dans le cadre d'activités de volontariat et l'insertion professionnelle. Le réseau des coordinateurs RSE et les équipes en charge des ressources humaines contribuent activement à la mise en œuvre de cet objectif.

Mobiliser les salariés dans le cadre d'activités de volontariat

En 2019, sous l'impulsion du Groupe, Cemex France a établi un programme de volontariat (Cemex UNITE) dans les domaines sociaux et environnementaux. De nombreuses activités sont initiées aux niveaux local ou national, sous différentes formes : soutien à des associations, volontariat de compétences ou traditionnel, dons financiers, collectes de vêtements ou de produits alimentaires, dons du sang, sports solidaires... Pour ce faire, chaque salarié de l'entreprise peut mettre une journée de son temps de travail au profit d'une cause spécifique, à condition qu'elle ait été validée par le comité national de volontariat.

KPI	2021	2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2030
Part des salariés participant à des activités de volontariat en faveur de causes sociales ou environnementales	6 %	20 %	22 %	24 %	25 %

Réalisations 2023

30 activités de volontariat ont été menées dans l'année, réunissant au total 380 collaborateurs (soit 20 % des effectifs). Si toutes ont été coordonnées au niveau national dans le cadre du programme de volontariat, la plupart ont été initiées localement par les salariés de l'entreprise, dans l'ensemble des agences en France.

Ainsi, tout au long de l'année, plus de 500 kg de denrées alimentaires, produits d'hygiène, jouets et vêtements ont été collectés par les 112 salariés impliqués. Parmi eux, une vingtaine a également donné son sang dans le cadre de l'entreprise. La nourriture et les produits d'hygiène ont été remis à des associations telles que la Croix rouge, les Restos du cœur ou la Banque alimentaire du Nord.

Par ailleurs, une part croissante de collaborateurs s'est mobilisée dans le cadre d'activités volontaires traditionnelles ou de compétences ; près de 240 collaborateurs ont ainsi soutenu en 2023 des initiatives portées par des parties prenantes externes dans les domaines suivants :

- Environnement (46 % des volontaires) : nettoyage et ramassage de déchets (600 kg collectés), plantations d'arbres...
- Santé (28 %) : courses solidaires contre le cancer, soutien d'enfants malades, dons de sang et plaquettes...
- Education et employabilité (26 %) : conduite d'entretien d'embauche, accompagnements de jeunes en difficulté

Programmation 2024

- Poursuite des activités de sports solidaires, de collectes (vêtements, produits d'hygiène et alimentaires...), de ramassage de déchets à proximité de nos implantations ou de plantations d'arbres, en lien avec notre stratégie Future In Action
- Renforcement des partenariats avec des structures telles que Secours Populaire Français, les Restos du Cœur, les EPIDE, et de nombreuses autres associations locales...



Développer le recrutement via l'insertion professionnelle

Parmi les quelque 250 sites industriels de Cemex en France, beaucoup sont situés en zone périurbaine ou rurale. Le recrutement de personnes éloignées de l'emploi ou en difficulté d'insertion professionnelle peut constituer une véritable opportunité pour ces publics mais aussi pour l'entreprise et ses fournisseurs, dont les métiers techniques sont de plus en plus difficiles à pourvoir.

Réalisations 2023

Différentes expériences de recrutement ont eu lieu en 2023, avec des entreprises d'insertion ou des organismes spécialisés reconnus d'utilité publique comme les EPIDE (Etablissement public pour l'insertion dans l'emploi), les missions locales ou le réseau FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion).

EPIDE

Depuis plusieurs années, Cemex collabore avec l'EPIDE de Montry. Des groupes de jeunes volontaires sont invités à découvrir les métiers du béton sur un site industriel puis, s'ils le souhaitent, à s'engager dans un processus d'apprentissage. En 2023, une réunion a également été organisée dans les locaux du siège de l'entreprise, à Rungis, pour renforcer ses liens avec l'établissement à l'occasion d'exercices d'entretiens de recrutement menés par des salariés de l'entreprise. Cemex s'est également rapprochée de l'EPIDE de Marseille début 2023 dans le cadre de démarches RSE pilotées par l'association UNICEM entreprises engagées.

Missions locales

Une dizaine de missions locales provençales, telles que celles de Vitrolles, de l'Etang de Berre ou d'Orange, ont permis à Cemex le recrutement de 5 nouveaux assistants techniques d'unités de production en 2023. Ce résultat encourageant couronne les efforts des équipes Cemex mobilisées à différents stades : visites de sites, journées d'immersion, contrats d'apprentissage...

FACE

Depuis 2023, Cemex adhère au réseau FACE en Normandie et dans le Vaucluse. Participation à des forums, visites d'unités de production de BPE ou interventions dans des collèges ont permis de présenter les métiers méconnus de la filière afin de susciter de futures vocations.

Programmation 2024

Définition d'une stratégie "diversité et inclusion" au niveau de Cemex France, répondant en particulier aux objectifs suivants :

- identification des ressources internes et des partenaires externes pour l'application de la stratégie,
- ciblage de publics compatibles avec les besoins de recrutement de l'entreprise et les exigences de sécurité des métiers du BPE et des carrières,
- prise en compte des opportunités offertes par les clauses sociales des marchés publics et privés.

Installation du comité national diversité et inclusion composé de représentants des salariés ; son rôle sera de promouvoir la diversité des recrutements et l'inclusion de personnes en difficulté, d'explorer de nouvelles pistes de partenariats territoriaux - écoles, associations... - et d'analyser les démarches expérimentales de l'entreprise.



Regards croisés

« Il reste à Cemex un vaste champ à explorer dans le domaine de l'inclusion. L'entreprise et ses salariés ont montré leur détermination à servir des causes sociétales, de manière volontaire ; elle doit maintenant aborder l'enjeu de l'insertion avec méthode et progressivité, en suivant quelques indicateurs simples. »

Jean-Paul Berquand

« Notre force réside dans notre esprit d'équipe et la confiance que nous accordent nos managers. La clarté du cadre offert par notre programme de volontariat permet de donner un sens à nos actions, tout en accordant aux salariés une grande capacité d'initiative. »

Janina Baigou

« Nous sommes très sensibles aux valeurs de diversité et d'inclusion de l'entreprise. Notre expérience du recrutement, notamment dans les fonctions techniques, nous a aussi appris à rester rigoureux. Nous devons suivre une démarche structurée et partenariale pour réussir notre projet d'insertion. »

Jean-Serge Peret

OBJECTIF 2

Agir en leader de l'économie circulaire dans notre secteur d'activité et dans nos territoires

Le modèle de l'économie circulaire s'impose aujourd'hui dans le secteur de la construction et des matériaux minéraux. Avec le lancement opérationnel de la filiale REP PMCB – responsabilité élargie du producteur des produits et matériaux de construction du bâtiment – en 2023, Cemex souhaite mettre à profit son réseau de plateformes industrielles en France et contribuer à la valorisation des déchets du BTP dans ses territoires d'implantation.

Dans le cadre de sa mission, Cemex entend ainsi développer le maillage de ses sites de collecte de déchets, renforcer ses activités de recyclage et augmenter le volume de matériaux valorisés.

Renforcer le maillage des sites de collecte de déchets

Avec plus de 180 unités de production de BPE et 60 sites de carrières, dépôts, ports fluviaux et plateformes de recyclage, Cemex dispose d'un réseau d'implantation dense dans la plupart des grands bassins économiques français. Ce dispositif constitue une véritable opportunité pour le développement d'activités de collecte et de valorisation de déchets.

Réalisations 2023

En janvier 2023, le Groupe Cemex a créé la marque Regenera. Celle-ci permet d'identifier les sites et les services Cemex en lien avec la gestion des déchets du bâtiment et la fourniture de solutions d'économie circulaire. Regenera offre désormais une gamme complète de services allant de la réception à la gestion, en passant par le recyclage et le co-traitement de trois grands flux de déchets : les déchets municipaux et industriels, les déchets de construction, de démolition et d'excavation, et les sous-produits industriels. Une cinquantaine de sites ont été identifiés pour constituer ce réseau d'ici 2025, dont 23 carrières acceptant des matériaux de remblais dans le cadre de leur réaménagement et 27 sites procédant à des campagnes périodiques de recyclage.

En 2023, 41 sites Cemex ont pu faire l'objet d'un contrat de prestation de services pour la reprise et le traitement des déchets avec Ecominéro, le principal éco-organisme de la filiale REP PMCB, soit 60 % des sites de l'entreprise destinés à la collecte de matériaux inertes. L'ensemble de ces implantations font aujourd'hui partie de réseau Regenera.

KPI	2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2030
Part des sites Cemex destinés à la reprise des matériaux inertes et sous contrat avec un éco-organisme	60 %	70 %	80 %	100 %

Programmation 2024

- Marquage des sites Regenera
- Proposition à Ecominéro d'une dizaine de points de reprise supplémentaires, afin d'étoffer le maillage du territoire pour la reprise des déchets du bâtiment
- Sensibilisation des équipes à la mise en œuvre de la REP et ses implications

Développer nos activités de recyclage

Le recyclage des déchets issus des chantiers du BTP est l'une des principales voies de progrès environnemental du secteur des matériaux de construction. En valorisant ainsi ces nouvelles matières premières, Cemex répond à deux enjeux fondamentaux :

- l'économie des gisements de ressources minérales naturelles et par conséquent la réduction des pressions exercées sur les milieux naturels,
- l'utilisation des matériaux recyclés à proximité des chantiers dont ils sont issus et son corollaire, la limitation des opérations de remblais et du transport de ces matériaux sur de longues distances.

KPI	2021	2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2030
Part des granulats recyclés dans la production totale de granulats vendus	2,6 %	4 %	6 %	7 %	15 %
Part des bétons produits intégrant plus de 5% de granulats recyclés	< 1%	2,3 %	4 %	5 %	15 %

Réalisations 2023

En 2023, Cemex a commercialisé plus de 350 000 tonnes de granulats provenant du recyclage de matériaux inertes générés par des chantiers d'aménagement : bétons de déconstruction, gravats, tuiles, briques, céramiques, bétons de retour... Ce volume représentait environ 4 % de l'ensemble des granulats produits par l'entreprise. Un taux encore relativement faible, du fait des difficultés de l'entreprise à capter ces ressources secondaires, mais en constante progression depuis quelques années, grâce à la mobilisation de 35 sites de carrières et plateformes de recyclage.

C'est également en 2023 qu'ont été mis sur le marché les premiers granulats labellisés en vertu de leur qualité environnementale : les gravillons recyclés produits à Gennevilliers ont obtenu la marque NF Granulats et plusieurs sites Cemex se sont vu attribuer les labels GECO (Granulats Economie Circulaire Occitanie) ou Materrio Normandie.

Jusqu'à présent, les granulats recyclés étaient principalement utilisés en sous-couche routière en substitution de graves naturelles produites en carrière. Le projet national de recherche Recybéton, auquel Cemex a activement participé, a mis en évidence la possibilité technique de recycler le béton pour en faire de nouveaux bétons ; il a aussi permis en 2022, dans le cadre de la révision de la norme béton NF EN 206, d'accroître les taux d'incorporation de granulats recyclés autorisés dans la production de bétons, y compris structurels. Ces évolutions majeures ont favorisé la production de bétons réalisés à partir de nouvelles formulations composées avec ce type de granulats. En 2023, environ 100 000 m³ de BPE issus de 42 centrales ont ainsi été livrés par Cemex à ses clients (soit plus de 2 % du volume total des bétons produits), principalement pour la construction de logements et de bâtiments tertiaires.

Programmation 2024

- Augmentation de la production de granulats recyclés dans les métropoles (Toulouse, Bordeaux, Lyon, Toulon, Rouen, Lille, Paris...).
- Poursuite du développement des bétons intégrant des granulats recyclés, en particulier pour la réalisation d'ouvrages non structurels.

Développer nos activités de valorisation "matière"

En 2023, Cemex a collecté sur ses différents sites industriels près de 3 millions de tonnes de matériaux inertes. Ces ressources minérales sont aujourd'hui principalement affectées au réaménagement des carrières, après que leur conformité aux prescriptions des arrêtés préfectoraux a été vérifiée ; grâce à elles, Cemex répond en effet aux obligations de remise en état de ses sites fixées dans les mêmes arrêtés.

Les matériaux inertes constituent également une ressource secondaire qui permet différentes voies de valorisation, en substitution aux ressources naturelles. Cemex a participé en 2023 à plusieurs chantiers en produisant des solutions minérales innovantes à partir de ces matériaux, en particulier :

- du pisé – terres crues naturelles compactées, sans liant hydraulique, pour la construction de bâtiments – en Rhône-Alpes, sur la carrière de Oytier-Saint-Oblas,
- des bétons de terre, issus d'un mélange de matériaux d'excavation locaux et de liants hydrauliques, dans le Sud-Ouest,
- des terres amendées, sur plusieurs sites du Sud de la France, utilisées pour l'aménagement d'espaces verts.

Programmation 2024

- Développement d'activités d'exploitation et valorisation de matières diverses : terres de chantiers, sédiments de dragage, sables et cendres volantes de biomasse, co-produits de carrière...
- Production de bétons intégrant des ressources alternatives issues de la valorisation
- Production de terres végétales recyclées



Regards croisés

« Cemex progresse dans sa feuille de route circulaire en recyclant les déchets de déconstruction qu'elle collecte. Pour monter en puissance, elle doit aussi prendre davantage en compte les matériaux d'excavation jusqu'alors dédiés aux réaménagements des carrières, en cherchant à accentuer leur rôle de matériaux de substitution des sables et graviers naturels. »

Catherine Bonin

« La mission de Cemex repose sur un équilibre essentiel basé sur la décarbonation des bétons et la sobriété dans l'usage des ressources naturelles. Cette approche multifactorielle exige des capacités d'adaptation et d'innovation, repoussant les barrières normatives habituelles. Appliquée selon les spécificités de chaque territoire, elle doit contribuer à diminuer significativement l'impact de la construction sur l'environnement. »

Gilles Escadeillas

« Notre objectif de circularité rend plus évidentes, aujourd'hui, des décisions pour lesquelles nous aurions hésité auparavant. Il nous force à dépasser les nombreuses contraintes techniques auxquelles nos équipes sont confrontées, par exemple pour la production de bétons intégrant des matériaux recyclés ou des terres de chantier. »

Éric Massias

OBJECTIF 3

Œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement

Au cœur de la mission de Cemex, la préservation de l'environnement repose sur 3 axes d'amélioration principaux : la réduction de l'empreinte carbone des activités, concernant en particulier la production du béton prêt à l'emploi et le transport des matériaux, le développement de la biodiversité et les économies d'eau sur l'ensemble des sites industriels.

Si ces enjeux majeurs sont déjà inscrits dans la politique de l'entreprise depuis plusieurs années, de nouvelles actions peuvent encore sensiblement renforcer la contribution de Cemex en la matière.

Réduire l'empreinte carbone du béton et du transport de matériaux

Parmi les activités de Cemex en France, la production de béton est celle qui engendre le plus d'émissions de carbone. Au niveau du secteur, on estime que l'empreinte carbone actuelle des bétons les plus courants (non armés) est d'environ 200 kg de CO₂ / m³, les granulats qui le composent représentant environ 5 % des émissions totales.

KPI	2022	2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2030
Empreinte carbone des activités BPE de Cemex France (en kg équivalent CO ₂ / m ³ de BPE produit)	183*	175*	172	168	150

*Estimation de l'empreinte CO₂ réalisée par Cemex avec l'outil CERO2 (vérifié par tierce partie), intégrant l'ensemble des émissions, de l'extraction des matières premières à la sortie des unités de production (cradle-to-gate). Les données 2022 tiennent compte des déclarations environnementales produits (DEP) ciments antérieurs à février 2023, tandis que celles de 2023 sont basées sur les nouvelles DEP publiées en février 2023.

Réalisations 2023

Depuis 1990, l'empreinte carbone des bétons Cemex a été réduite de 45 %. En moyenne, elle était de l'ordre de 340 kg eq. CO₂ / m³ de BPE produit en 1990 ; en 2023, elle était estimée à 175 kg de CO₂ / m³ de béton, selon les calculs réalisés par l'entreprise à partir des données de référence du secteur.

Cette amélioration continue observée au cours des 30 dernières années résulte en premier lieu d'un travail réalisé à l'échelle de chaque chantier, basé sur une formulation efficiente des produits et des technologies innovantes d'adjuvants. Les évolutions de formulation ont en particulier permis la réduction du taux de clinker des ciments utilisés, le clinker représentant une part déterminante du bilan carbone du béton.

La performance de Cemex est également le fruit d'une logistique optimisée et du transport massifié de granulats. A titre d'exemple, au niveau de la région Nord (Ile-de-France, Normandie, Hauts-de-France...), 60 % du volume total de granulats sont transportés par voie d'eau ou voie ferrée. Concernant le transport routier, Cemex a également bénéficié des progrès importants réalisés dans la motorisation des camions et de la montée en puissance de carburants plus écologiques comme les biocarburants ou le gaz naturel. Tous types de transports confondus, chaque tonne de matériaux (granulats et déchets) transportés a généré en 2023 environ 41 grammes de CO₂ par kilomètre parcouru.

Programmation 2024

- Développement de formulations à partir de ciments moins émissifs avec plusieurs partenaires commerciaux : Vinci Construction, Nexity...
- Mise en œuvre de partenariats avec des fournisseurs de liants hydrauliques bas carbone : ECOCEM Act et autres types de nouveaux ciments à très faible taux de clinker.
- Développement interne de formulations par approche performantielle (optimisation CO₂ du liant).
- Travaux en cours pour délivrer une information CO₂ au cours de l'expérience client : offre commerciale, bon de livraison et bilan de chantier.
- Sensibilisation des clients à la gamme de bétons à impact carbone réduit (Vertua®).



Agir en faveur de la biodiversité sur l'ensemble de nos sites

La Stratégie nationale pour la biodiversité publiée fin 2023 a mis en évidence l'urgence de réduire les facteurs d'érosion de la biodiversité. En agissant concrètement sur chacun de ses sites industriels, Cemex peut réduire ses impacts sur la nature et favoriser l'implantation de certaines espèces et milieux, qu'ils soient ordinaires ou remarquables.

KPI	2021	2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2030
Part des carrières dotées d'un plan de gestion de la biodiversité	60 %	70 %	75 %	80 %	100 %
Part des unités de production de béton et plateformes logistiques déployant le programme biodiversité de l'entreprise	8 %	18 %	50 %	100 %	100 %

Réalisations 2023

Les actions de préservation de la biodiversité de l'entreprise reposent essentiellement sur :

- la mise en place d'un système de management environnemental sur l'ensemble des sites, certifiés ISO 14001. Ce système de gestion intègre les enjeux de biodiversité dans l'ensemble de ses composantes : audits internes et externes, conformité aux réglementations et standards de l'entreprise, planification des actions... En complément, la biodiversité des sites de production fait l'objet d'une démarche à part entière, l'Engagement Biodiversité, labellisée par Ecocert,
- la définition d'un plan d'action volontaire en faveur de la biodiversité, présenté en 2021 à l'Office français de la biodiversité dans le cadre du dispositif "Entreprises engagées pour la nature". La LPO accompagne Cemex dans la mise en œuvre de ce plan.

En 2023, au-delà des actions habituellement menées jusqu'ici, Cemex a lancé différentes initiatives pour accroître son impact positif sur la biodiversité, en particulier :

- un programme en faveur des pollinisateurs, avec l'Office pour les insectes et leur environnement,
- l'extension de la démarche "Cemex Bétons agit pour la biodiversité", à toutes les unités de production de l'entreprise, autour d'un socle commun de bonnes pratiques : la gestion différenciée des espaces verts, la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et la contribution aux continuités écologiques,
- la réunion de l'ensemble de ses partenaires naturalistes - le Collectif des Associations Partenaires (CAP) - à l'occasion du 20ème anniversaire de son partenariat avec la LPO.

Programmation 2024

- Cartographie des différents milieux présents sur toutes les carrières de l'entreprise.
- Mise en œuvre du programme national en faveur des pollinisateurs.
- Renforcement des actions de sensibilisation des collaborateurs, en particulier concernant les espèces exotiques envahissantes.
- Déploiement du programme d'actions "Cemex agit pour la biodiversité" sur toutes les unités de production de bétons et plateformes logistiques de Cemex France.





Préserver la ressource en eau sur nos sites industriels

Dans le cadre de sa feuille de route d'excellence durable, Future In Action, le groupe Cemex a adopté en 2022 une stratégie de réduction des consommations d'eau dans l'ensemble de ses activités. Dès les années 1990, dans le cadre de son "Plan Environnement Entreprise" établi en partenariat avec l'ADEME, Cemex s'est engagée dans la préservation de la ressource en eau. Entre 2013 et 2023, l'entreprise a ainsi réduit ses prélèvements d'eau pour la production de bétons de 10 %. L'objectif actuel est de réduire à nouveau ses consommations d'eau, à l'horizon 2030, de 10 % pour ses activités BPE par rapport à 2021.

KPI	2021	2023	Cible 2024	Cible 2025	Cible 2030
Volume d'eau moyen consommé par mètre cube de béton produit	195 l/m ³	193 l/m³	190 l/m ³	187 l/m ³	170 l/m³

Réalisations 2023

En 2023, Cemex France a réalisé un inventaire de ses pratiques permettant ainsi d'identifier ses forces et faiblesses en matière de gestion de l'eau, dans le but de réduire les défaillances de certains équipements et de prioriser les sites devant faire l'objet d'investissements dans ce domaine.

Concernant les carrières, la consommation brute moyenne d'eau – toutes carrières confondues – était d'environ 240 litres par tonne produite en 2023. Ce volume correspond aux prélèvements réalisés dans les masses d'eau souterraines ou superficielles, déduction faite des eaux utilisées pour l'abattage des poussières. Les exploitations de matériaux alluvionnaires qui utilisent un système de lavage des matériaux extraits pour séparer les fractions argileuses sont en toute logique les plus consommatrices d'eau.

A l'instar des carrières, les unités de production de BPE de Cemex fonctionnent toutes en circuit fermé. L'ensemble des eaux utilisées sur les sites – production, lavage des équipements... – sont intégralement recyclées et les eaux pluviales sont stockées au sein des zones de production. Des disparités importantes de consommation sont observées en fonction des zones climatiques où sont situés les sites : par exemple, des sites de production disposant d'un système de gestion de l'eau équivalent peuvent afficher des performances très différentes – de l'ordre de 100 l / m³ – selon qu'ils bénéficient d'un climat océanique ou méditerranéen. Ainsi, en moyenne nationale annuelle, les consommations d'eau des activités béton étaient inférieures à 200 l / m³ produit sur la période 2021-2023.

Programmation 2024

En 2024, Cemex prévoit de déployer son plan national de sobriété hydrique pour ses activités béton, les plus consommatrices d'eau, selon les étapes suivantes :

1. Etat des lieux des pratiques et enjeux locaux
2. Suivi des prélèvements et des compteurs volumétriques
3. Limitation des fuites et du gaspillage
4. Stockage des eaux pluviales sur site
5. Recherche de prélèvements alternatifs : eaux industrielles, eaux usées traitées...



Regards croisés

« Le béton est un composant essentiel de nos constructions, qui doit répondre aux enjeux bas carbone, de recyclage urbain, d'économie de matière. A l'instar de la filière minérale, Cemex est pleinement engagée pour massivement déployer le béton bas carbone et les granulats recyclés. »

Benoît Mainguy

« Nos activités consomment de l'eau et perturbent la biodiversité ; ces deux enjeux d'intérêt public, placés au cœur de notre mission, doivent nous faire évoluer dans nos modes d'exploitation et de production afin d'apporter une contribution positive aux territoires qui nous accueillent. »

Julien Laverrière

OBJECTIF 4

Codévelopper et promouvoir les meilleures pratiques avec notre filière industrielle

Avec plus de 250 sites industriels implantés principalement autour des grandes métropoles du Nord et du Sud de la France, Cemex dispose d'un important réseau d'influence pour déployer sa mission en impliquant les acteurs de sa chaîne de valeur. Pour autant, son évolution vers un modèle d'affaires circulaire et répondant aux enjeux climatiques nécessite une coopération avec la filière minérale tout entière. Au-delà de l'engagement du secteur en faveur de pratiques responsables, clairement affirmé depuis des années, cette mobilisation doit aussi permettre des avancées notables au niveau des politiques publiques pour faciliter leur adoption.

Participer à la mobilisation de notre filière en faveur de l'économie circulaire et de la RSE

Cemex s'investit depuis longtemps dans la gouvernance des organisations professionnelles dont elle est membre. Ainsi, depuis 2023, la fédération est présidée par un ancien dirigeant de l'entreprise. Concernant les deux principaux syndicats de branche de l'UNICEM, Cemex a pris la présidence du Syndicat national du béton prêt à l'emploi fin 2023 après avoir occupé, durant plusieurs années, celle de l'Union nationale des producteurs de granulats. C'est également à Cemex qu'est confiée, depuis 2020, la présidence d'UNICEM entreprises engagées, l'association professionnelle qui porte les démarches d'amélioration et de promotion de la RSE dans l'ensemble du secteur.



Dans un autre cadre, avec la mise en place de la filière REP des produits et matériaux de construction du bâtiment, directement issue de la loi AGEC publiée en 2020, le conseil d'administration d'Ecominéro a élu le dirigeant de Cemex France à la tête du tout nouvel éco-organisme. Actuellement, Cemex est aussi membre ou administrateur de plusieurs organisations œuvrant en faveur de l'environnement, comme Orée ou l'Institut national de l'économie circulaire (INEC).

Dans l'ensemble de ces instances, Cemex promeut l'adoption de pratiques circulaires et favorables à la biodiversité, ainsi que la reconnaissance des acteurs de proximité les plus vertueux.





Favoriser l'adoption de méthodes constructives et matériaux innovants et durables

Si les matériaux minéraux présentent de nombreux avantages pour la construction, ils se heurtent à deux limites objectives : l'exploitation de ressources naturelles, en grands volumes, et l'émission de GES principalement liées à la composition des bétons et au transport des produits. Forte de ce constat, Cemex identifie deux principaux axes de progrès dans le cadre de sa mission : la réduction drastique et continue des émissions de carbone engendrées par le béton, en substituant les liants les plus émissifs par des solutions minérales innovantes beaucoup moins impactantes ; une meilleure valorisation, dans les projets d'aménagement et de construction, des matériaux issus des chantiers - terres non fertiles, gravats... - et des coproduits de carrières.

Pour chacun de ces axes, le cadre réglementaire et normatif est déterminant ; il conditionne les pratiques des acteurs et l'appropriation des innovations. L'évolution de ce cadre et l'accompagnement du secteur par des politiques publiques incitatives constituent des leviers majeurs pour répondre à ces défis. C'est en ce sens que Cemex souhaite mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière - élus, banques, assureurs, instances de normalisation, associations, centres de recherche, clients et fournisseurs, etc. - au travers des organisations et réseaux dans lesquels l'entreprise est d'ores et déjà fortement mobilisée.

Programmation 2024

Lancement d'une campagne de sensibilisation visant à favoriser l'utilisation de solutions constructives minérales durables, à l'initiative de Cemex et en lien avec ses partenaires commerciaux et institutionnels notamment :

- Auprès des promoteurs et constructeurs de bâtiments : logements individuels et collectifs, bâtiments publics...
- Auprès des donneurs d'ordre publics et privés, en particulier des collectivités territoriales, afin de renforcer dans les cahiers des charges les critères de durabilité des ouvrages et des matériaux.

Regards croisés

« Les nombreux mandats occupés par Cemex, en particulier dans le cadre d'organisations professionnelles, témoignent de sa volonté de faire évoluer ces organisations au bénéfice d'un développement plus durable des activités qu'elles défendent, mais aussi de la confiance que lui accordent ses pairs dans ce domaine. »

Nathalie Boyer

« Cemex compte parmi ces entreprises engagées depuis longtemps dans la mobilisation de la filière minérale. Fidèles à ce sens collectif, nous avons la volonté de nous mobiliser avec toutes nos parties prenantes - y compris nos confrères - désireuses d'œuvrer en faveur d'une construction plus soutenable. »

Dalila Tardy





L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION

2023, année d'installation

L'année 2023 aura été placée sous le signe de l'apprentissage. En devenant société à mission, Cemex a souhaité constituer un cadre solide tant pour la gouvernance de ses engagements que pour la formalisation de ses objectifs.

Les membres du comité de mission saluent la volonté de Cemex d'avoir formalisé, dès sa première réunion, un cadre de travail efficace leur permettant d'accompagner et d'encourager l'entreprise à tenir le cap qu'elle s'est fixée. Le règlement intérieur adopté par le comité présente ainsi des principes de fonctionnement validés par tous, en particulier celui d'être composé en majorité de membres externes ou de confier à l'une de ces personnalités la présidence de cette instance.

2023 aura aussi permis au comité de prendre ses marques, guidé par certains de ses membres déjà bien rodés à ce type de gouvernance. Sens de l'écoute, respect des temps de parole, prise de hauteur sur les enjeux de l'entreprise, pédagogie... L'exercice n'était pas aisé au départ mais un an plus tard, chacun a su trouver sa place, dans une relation de confiance et de bienveillance réciproque.

Concentrer ses ambitions

Sur le fond, le comité porte un avis favorable à la mission de Cemex. Les objectifs statutaires abordent les enjeux majeurs de la filière minérale et reflètent la détermination de Cemex d'y contribuer de manière tangible.

Avec la volonté d'identifier les axes de travail les plus opérationnels possibles, le comité a consacré une part importante de ses échanges sur l'adéquation entre les objectifs statutaires, les engagements opérationnels, les indicateurs de performance et les cibles de l'entreprise à l'horizon 2030.

Dans le domaine social par exemple, si le suivi des actions de volontariat en entreprise a été salué, d'autres indicateurs davantage liés à la politique RSE de Cemex ont été écartés : taux d'engagement des salariés, nombre de partenariats externes en faveur du développement durable... Par ailleurs, la tentation d'établir trop rapidement des indicateurs de suivi quantitatifs a également été soulevée concernant l'insertion professionnelle, alors même que Cemex n'avait pas structuré sa stratégie et son organisation en la matière. A l'inverse, le quatrième objectif statutaire de Cemex - Codévelopper et promouvoir les meilleures pratiques avec notre filière industrielle - est le seul qui, un an après son enregistrement, n'a pu être doté d'un indicateur pertinent ; le comité recommande donc à Cemex de mener une réflexion, courant 2024, sur cet axe stratégique de la mission.

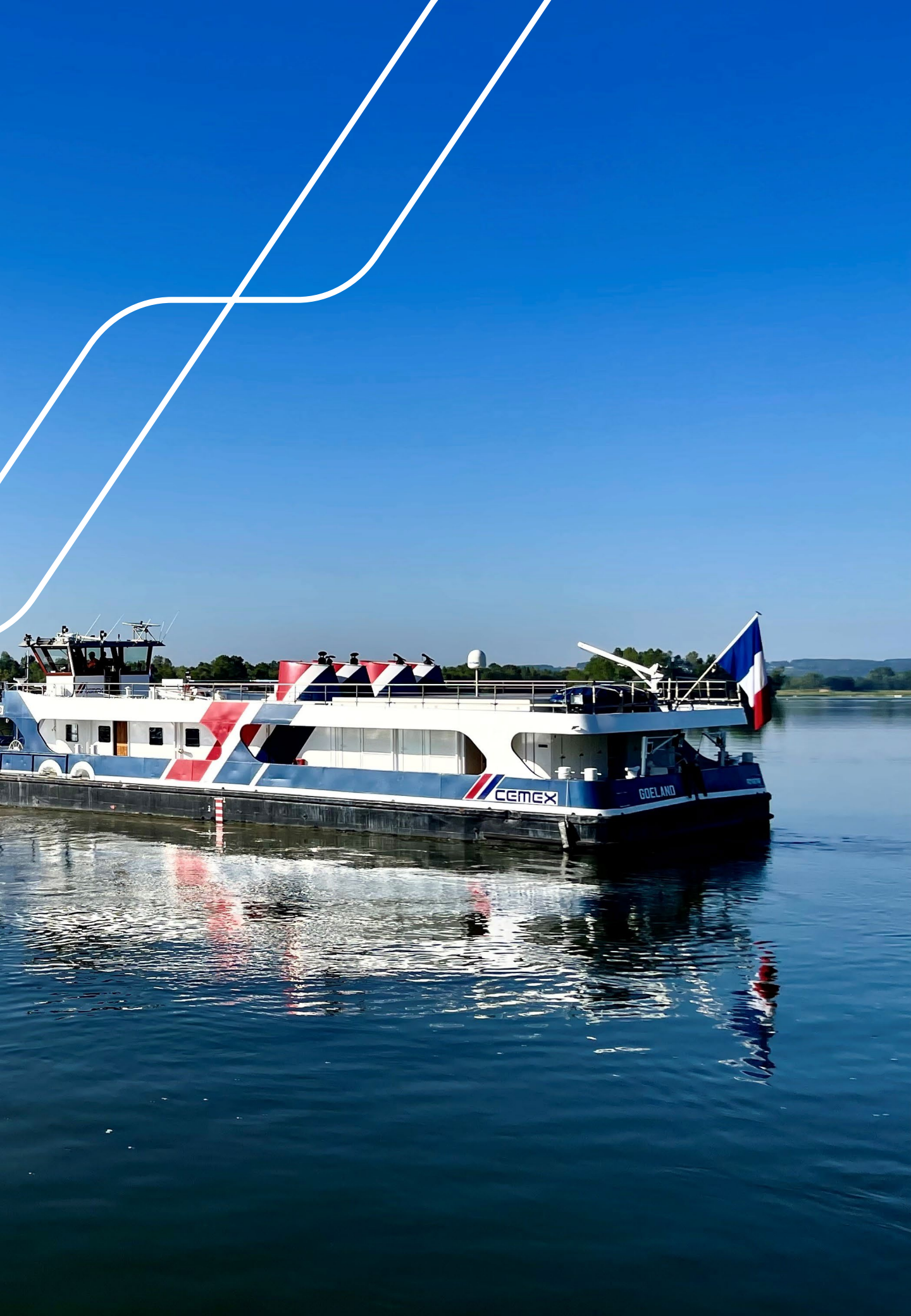
L'ensemble des recommandations du comité ont conduit Cemex à simplifier sa feuille de route opérationnelle 2023-2024 en concentrant ses efforts sur une dizaine d'engagements prioritaires, suivis par autant d'indicateurs au lieu de vingt initialement.

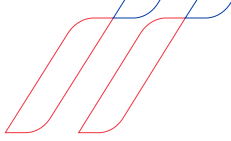
Equilibre et réalisme

En abordant des thèmes environnementaux aussi variés que la préservation de l'eau et de la biodiversité, l'économie circulaire et la valorisation des ressources minérales ou la réduction des émissions de GES, la mission de Cemex présente un équilibre fondamental qui doit être garanti, dans un contexte parfois focalisé sur le carbone au détriment du reste.

Pour autant, le comité encourage Cemex à faire la démonstration de sa mission sur la base de preuves concrètes et mesurables, de manière à mieux identifier l'apport effectif de celle-ci. A titre d'exemple, l'amélioration de l'empreinte carbone des bétons serait une opportunité, à la fois pour mettre en valeur la mission de Cemex et pour renforcer la démarche de décarbonation de la filière au travers d'un plaidoyer ambitieux impulsé par l'entreprise.

Enfin, conscients d'une conjoncture économique particulièrement difficile en 2024, le comité invite Cemex à déployer un plan d'action raisonnable et progressif, qui garantira la robustesse et la pérennité des engagements de l'entreprise.





PERSPECTIVES

Michel André

Président de Cemex France

Nouveau départ !

Que de chemin accompli depuis 1990, date de création du premier service environnement de l'entreprise. De plans d'action internes en partenariats externes, d'engagements RSE en programmes internationaux, elle aura trouvé en ses dirigeants et ses salariés toute l'énergie et l'inspiration nécessaires pour avancer dans la voie du développement durable durant ces trente dernières années.

Cemex France a su, au fil du temps, répondre à ses obligations sociales et environnementales. Bien souvent, elle a eu à cœur de les dépasser, sans doute parce qu'elle est une société fière et volontaire ; certainement aussi parce qu'elle s'est forgée une vision précise de l'avenir et de sa trajectoire qui unit ses collaborateurs.

Cemex joue collectif. C'est ce qui l'a conduite à impulser la création puis les évolutions régulières d'UNICEM entreprises engagées, l'association qui œuvre depuis 1992 à l'accompagnement des entreprises du secteur dans leur transition écologique et sociétale. Plus récemment, lors de la mise en place de la filière REP des produits et matériaux de construction du bâtiment, nos confrères nous ont accordé leur confiance au travers de mandats déterminants, aussi bien à l'UNICEM que dans le cadre d'Ecominéro.

Aujourd'hui, cette histoire d'entreprise constitue à nos yeux un capital de grande valeur, que nous comptons bien investir dans l'avenir ! En nous dotant d'une Mission, nous avons signé un nouveau pacte avec nos parties prenantes. Il s'agit d'une promesse dont nous venons de dessiner les contours, avec notre comité de mission. Dans les prochaines années, nous devons y répondre en apportant à nos salariés, à nos clients, à nos partenaires, les preuves de notre performance sur nos 4 objectifs statutaires. Nous sommes déterminés à relever ce défi que nous seuls nous sommes fixé.

La voie que nous ouvrons sera marquée d'obstacles, à n'en pas douter. A commencer par la conjoncture économique difficile que nous subissons depuis plusieurs mois, qui nous force à la modération dans certains projets, mais en aucun cas à la renonciation ou à revoir nos ambitions. Au contraire, elle nous invite à prendre le temps. Prendre le temps d'être plus inclusifs, d'inventer les solutions constructives de demain, de faire évoluer le cadre normatif des bâtiments...

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point... », nous enseigne La Fontaine. Nous sommes partis, et d'un bon pas !



